

MIEUX ENSEMBLE



SAINT-LOUIS
Agglomération
Alsace 3 Frontières

MAGAZINE INTERCOMMUNAL D'INFORMATION

N°21

DOSSIER

LA POLITIQUE DE L'EAU,
UNE NOUVELLE
MISSION POUR L'AGGLO



L'ACTU EN BREF

PÔLE DE SIERENTZ :
NOUVEAUX SERVICES



L'AGGLO AVANCE

LE TRÈS HAUT DÉBIT DANS
13 NOUVELLES COMMUNES



L'AGGLO ET VOUS

LE RÉSEAU DISTRIBUS
S'ÉTEND

EAU ET ASSAINISSEMENT : DES ENJEUX FORTS POUR NOTRE QUALITÉ DE VIE

L'eau et l'assainissement sont au cœur de notre vie quotidienne et pourtant nous oublions parfois que cela ne va pas de soi de pouvoir faire couler une eau de qualité, sans pollution, de notre robinet. Pour cela il faut des équipements, des infrastructures dont l'entretien et l'extension représentent des charges souvent trop lourdes pour une commune ou un petit syndicat intercommunal.

La gestion de l'eau doit donc dorénavant se penser à l'échelle d'un territoire plus vaste. C'est l'un des objectifs de la loi NOTRe*, votée en 2015, qui entend résoudre l'émiettement des structures chargées de l'eau et de l'assainissement par la création de grands services intercommunaux disposant de plus de ressources pour réaliser les investissements nécessaires.

À partir du 1^{er} janvier 2020, c'est donc Saint-Louis Agglomération qui assurera le service de l'eau et de l'assainissement pour ses quarante communes membres.

Vous découvrirez dans le dossier de ce « Mieux ensemble » les implications de ce transfert de compétences imposé par la loi NOTRe et les actions déjà mises en place par Saint-Louis Agglomération : création d'un service d'astreinte, renforcement du rôle des pôles de proximité, connexion de réseaux...

Nous avons devant nous un chantier de longue haleine pour assurer un niveau de service équivalent sur tout notre territoire en répondant aux défis qui nous attendent. Nous devons, dans un contexte de changement climatique, anticiper la raréfaction de notre ressource en eau et veiller à toujours en accroître la qualité. Ce sont là des enjeux cruciaux pour le maintien de notre qualité de vie au quotidien, aujourd'hui et demain.

* La loi NOTRe : Nouvelle Organisation Territoriale de la République



Alain Girny
Président de Saint-Louis Agglomération

DE NOUVEAUX SERVICES AU PÔLE DE PROXIMITÉ DE SIERENTZ

En juillet, le pôle de proximité de Sierentz a retrouvé ses locaux rénovés au 57 rue Rogg Haas pour mieux vous accueillir et vous proposer de nouveaux services :

➤ **Des permanences supplémentaires :** outre l'ADIL 68 (Agence départementale d'information sur le logement) et l'EIE (Espace Info>Énergie), de nouvelles permanences sont ouvertes : l'AMAC 68 (services à la personne), le service social CARSAT (Caisses d'assurance de la retraite et de la santé au travail), le CPTFE (Comité de protection des travailleurs frontaliers européens).

➤ **Un point d'accès internet** ouvert cet automne avec deux ordinateurs pour effectuer vos démarches en ligne vers la CAF, avec, au besoin, l'aide d'un agent du pôle.

➤ **Une antenne du service Eau et Assainissement**, à partir du 1^{er} janvier 2020, dans le cadre du transfert de cette compétence à Saint-Louis Agglomération (lire notre Dossier page 9).

➤ **Contact :** 03 89 28 54 28,
pole-sierentz@agglo-saint-louis.fr



PORTES OUVERTES

Les habitants ont pu découvrir les locaux rénovés lors d'une opération Portes Ouvertes le 18 octobre dernier. Ils ont bénéficié de multiples animations et ont pu s'informer sur l'écocitoyenneté, l'habitat, le sport, la jeunesse, l'eau et l'assainissement...

TOUTE L'ACTUALITÉ DE SAINT-LOUIS AGGLOMÉRATION SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

Événements, sorties, activités, informations pratiques... : suivez facilement l'actualité de Saint-Louis Agglomération sur les réseaux sociaux.

Depuis le 18 juillet, votre communauté d'agglomération est présente sur Facebook, Instagram et Youtube. Vous pouvez être informés des **animations de la médiathèque, des piscines, retrouver les nouveautés de Distribus, les horaires des déchetteries, découvrir les coulisses de vos services en image** ou encore voyager au travers d'une galerie de photographies de notre territoire...

RETROUVEZ-NOUS SUR :

-  @SaintLouisAgglo
-  @saintlouisagglo
-  Saint-Louis Agglo

- 3 > 8 L'ACTU EN BREF
- 9 > 15 DOSSIER
- 16 > 17 L'AGGLO avance
- 18 > 20 L'AGGLO et vous
- 21 > 24 Notre AGGLO

Le magazine intercommunal "Mieux ensemble" est édité par Saint-Louis Agglomération.

Directeur de publication : Alain Girny
Conception, réalisation : 3MA Group, en collaboration avec la Direction de la Communication de Saint-Louis Agglomération.
Impression : Gyss Imprimeur
Date de parution : Décembre 2019
Dépôt légal : à parution
Tirage : 41 300 exemplaires
ISSN : 2104-9130

SAUVEGARDONS NOS VERGERS TRADITIONNELS



Vous êtes nombreux à avoir à nouveau profité cet automne de l'opération « Vivent les vergers » initiée par Saint-Louis Agglomération et soutenue par le Département du Haut-Rhin. En plantant dans votre jardin des variétés locales et anciennes qui font partie de notre patrimoine et en offrant un refuge à une faune et une flore variées, vous contribuez concrètement à la sauvegarde de la biodiversité. Au mois de novembre, 140 habitants ainsi qu'un lycée et un collège ont retiré leurs plants directement chez le pépiniériste au tarif incroyable de 10 euros, et 700 arbres et arbustes ont ainsi été replantés sur notre territoire.

STOP AUX PROSPECTUS!

Apposez sur votre boîte aux lettres un autocollant STOP PUB, mis gratuitement à votre disposition par Saint-Louis Agglomération dans toutes les mairies, pour la débarrasser des imprimés publicitaires envahissants dans lesquels votre courrier se perd!

Un geste simple de préservation de notre environnement : de l'eau, de l'énergie,

des matières premières économisées et une réduction significative du volume de nos déchets, et forcément du coût lié au recyclage. Vous pourrez toujours consulter la publicité de vos magasins sur Internet ou par le biais des applications mobiles.



VÉLO : HÉSINGUE ET HÉGENHEIM BIENTÔT RELIÉES

L'aménagement de la 2^e tranche de la liaison cyclable entre Buschwiller et Hégenheim démarrera début 2020. Sur 1 km elle empruntera une route existante et une nouvelle piste cyclable sera construite sur les 0,5 km restants. Elle sera dotée d'une signalétique claire sur l'ensemble du tracé. Les travaux devraient durer un mois et permettront de créer une boucle complète entre Hésingue, Buschwiller et Hégenheim.

Coût : 125 000€ HT.



TOUTES LES RÉPONSES AUX QUESTIONS QUE VOUS VOUS POSEZ SUR LE LOGEMENT



Les juristes de l'ADIL 68 vous renseignent et vous orientent pour toute question juridique, fiscale ou financière liée au logement. Achat, rénovation, copropriété, fiscalité... Ils vous apporteront des conseils personnalisés, neutres et gratuits.

Les permanences ont lieu de 9 h à 12 h, sans rendez-vous :

- les 1^{ers} et 3^e mardis du mois à l'Hôtel de Ville de Saint-Louis, 21 rue Théo Bachmann;
- le 2^e jeudi à Sierentz, au pôle de proximité de Saint-Louis Agglomération, 57 rue Rogg Haas;

- le 4^e jeudi à Folgensbourg, au pôle de proximité (maison de santé), 72 rue de Delle.

Prochaines dates :

- mardi 3 décembre à Saint-Louis;
- jeudi 12 décembre à Sierentz;
- mardi 17 décembre à Folgensbourg.



➔ **Contact** : 03 89 46 79 50 à Mulhouse, www.adil68.org, contact@adil68.fr

UNE ÉQUIPE RENFORCÉE POUR L'ALSACIEN

Une nouvelle animatrice, Fabienne Richard, vient renforcer le service Promotion de l'Alsacien de Saint-Louis Agglomération. Désormais à deux, Véronique Ueberschlag et Fabienne Richard assureront, selon un programme bien rempli, des interventions dans les Relais Assistantes Maternelles (RAM), les crèches, les accueils périscolaires, les écoles...

Leur objectif : promouvoir l'Alsacien, un atout formidable dans notre région frontalière. Vous parlez l'alsacien ? Güat ! Venez le partager, nous cherchons des bénévoles ! Vous ne le parlez pas encore ? Venez l'apprendre !

Pour plus de renseignements :
03 89 28 59 12
ou alsacien@agallo-saint-louis.fr



UNE EXPOSITION GRANDEUR NATURE

Le 4^e festival international de photos animalières et de nature s'est déroulé jusqu'au 30 novembre le long du canal de Huningue. Vous avez pu découvrir cette galerie à ciel ouvert composée de plus de 250 clichés de grand format, révélant la beauté de la nature et les merveilles de la vie animale. Un agréable voyage imaginé par 80 photographes professionnels et amateurs, organisé en partenariat avec l'association « 200 photographes pour la nature ».



UN ÉTÉ POUR SE BOUGER



DES ANIMATIONS À FOISON AU CENTRE NAUTIQUE

188 : c'est le nombre d'animations qui ont été proposées en juillet et août au Centre nautique Pierre de Coubertin. Au programme : aquabike, plongée, animation sirène, cirque, kinball, unihockey... De leur côté, Les Olympiades ont attiré 230 jeunes participants, dont 40 % de jeunes adolescents, qui se sont défiés dans pas moins de 11 disciplines.

Le centre nautique a également accueilli en juillet l'opération « J'apprends à nager », offrant ainsi l'opportunité à 40 enfants de s'initier gratuitement à la natation avec les Dauphins de Saint-Louis.




VACANCES SPORTIVES POUR TOUS

Les vacances de la Toussaint sous le signe du sport : nage avec palme, animation sirène avec photos subaquatiques, structures gonflables... et aussi tchoukball, frisbee..., sans oublier la journée spéciale Halloween avec préparation de citrouilles et chasse au trésor pour les enfants et adolescents de 8 à 17 ans. Ils en ont bien profité, leurs parents également ! Ils étaient, en effet, chaque soir, conviés à des ateliers gratuits : aquaboxe, aquagym en famille, paddle...

LE BADMINTON EN VEDETTE



La caravane du badminton a remporté un franc succès auprès de 400 personnes (adultes et enfants confondus). Les participants ont profité d'une douzaine de rendez-vous tous publics ainsi que de stages réservés aux jeunes pour découvrir ou redécouvrir ce sport. Une belle édition 2019 portée par le club Volant 3 Frontières et Saint-Louis Agglomération.



LE SPORT EN FÊTE

Bien que la météo ait été capricieuse, la 2^e Fête du Sport de Saint-Louis Agglomération a accueilli 700 personnes cette année à Village-Neuf. Les participants ont pu s'essayer à un joli panel de disciplines : aquagym, plongée, paddle, handball, draisiennne, escalade, foot en salle ou encore à la cérémonie Aufguss* au sauna de l'espace forme de la piscine couverte.

**De l'allemand «aufgiessen» qui veut dire verser de l'eau chaude, en l'occurrence une eau enrichie d'huiles essentielles sur des pierres chaudes.*

UN ESPACE FORME DE PLUS EN PLUS ZEN



Des hamacs pour se relaxer, une nouvelle décoration offrant des paysages apaisants, un projet de fontaine à glace... L'espace forme de la piscine couverte évolue sans cesse vers davantage de sérénité. Pour compléter vos moments de détente, profitez du sauna, du bain vapeur, de séances de massage et des diverses douches à jet d'eau froide et massantes. Des offres idéales pour rester en forme au cœur de l'hiver.

Pour en savoir plus :
www.agglo-saint-louis.fr,
 rubrique Sports, Culture, Tourisme.

UN MARATHON TRINATIONAL EN 2020 !



Un nouvel événement sportif organisé avec le soutien de Saint-Louis Agglomération se déroulera le week-end du 10-11 octobre 2020 : le marathon des trois Pays du Rhin. Amateurs de course à pieds, à vos baskets ! Au programme : un marathon, un semi-marathon, un relais de 10 km en individuel ainsi qu'un « disco-run » de 5 km à parcourir en famille ou entre amis, avec déguisement et ambiance discothèque...

UN JOB POUR L'ÉTÉ

En cette fin d'année, une vingtaine de jeunes participent à la formation au brevet national de surveillant sauveteur aquatique (BNSSA) organisée par Saint-Louis Agglomération et la Fédération Nationale des Métiers de la Natation et du Sport (FNMNS). L'agglomération prend en charge 66 % (400€) du coût de la formation, 200€ restant à la charge des jeunes qui la suivent. Avec, en prime, la possibilité de décrocher un job au centre nautique Pierre de Coubertin durant l'été prochain.

NOËL S'INVITE À LA PISCINE

Pour les fêtes de fin d'année, la piscine couverte s'habillera aux couleurs de Noël et invitera vos enfants à des parties de sculpture sur ballons en compagnie d'un clown... Dates à découvrir sur les réseaux sociaux.



UN PRÉLUDE À NOËL À LA CITADELLE



Vivez la magie de Noël grâce aux deux spectacles proposés par la médiathèque La Citadelle :

- **« Livre Sourire Noël »** : des lectures, contes, chansons et marionnettes pour plonger dans l'esprit de Noël, par la compagnie En Filigrane.
Jeudi 12 décembre, 17h30, durée : environ 30 minutes. À partir de 3 ans.
- **« Le Petit bonhomme en pain d'épices »** : pour découvrir ou redécouvrir un conte plein de gourmandise et de malice, avec la compagnie Infantillages.
Mercredi 18 décembre, 16h30, durée : environ 35 min. À partir de 3 ans.

Réservation au 03 89 83 83 20,
ou à l'adresse mediatheque@agglo-saint-louis.fr

Pour en savoir plus :

Médiathèque La Citadelle, 6a rue du Moulin à Sierentz.
<http://mediatheques.pays-sierentz.fr> ou sur Facebook.

DÉCOUVERTE DE LA MUSIQUE ÉLECTRONIQUE

La Citadelle a proposé, le 9 novembre dernier, des ateliers de découverte interactifs et une exposition autour de la musique électronique avec la Longevity Music School de Strasbourg.

DES SORTIES POUR GOÛTER LES JOIES DE L'HIVER

Ces actions sont organisées dans le cadre d'une convention de partenariat de SLA avec les Foyers Club d'Alsace.



- **Les Lumières de Noël à Montbéliard** : admirez les illuminations et profitez du marché de Noël de Montbéliard le 14 décembre.
Tarifs : adultes, 10€; enfants à partir de 6 ans, 6€; gratuit pour les moins de 6 ans.
- **Sorties nocturnes en raquettes** : deux balades en raquettes au Col de la Schlucht, encadrées par des guides diplômés, sont programmées début 2020, le 25 janvier et le 29 février, avec transport et repas convivial dans une auberge.
- **Les « Loisirs neige »** se dérouleront pendant les vacances d'hiver pour les jeunes de 8 à 17 ans :
 - du 23 au 29 février : séjour avec hébergement en Autriche;
 - du 17 au 21 et du 24 au 28 février : sorties ski et snowboard au Markstein.

Pour en savoir plus

Christophe Delaborde, 03 89 28 59 16, delaborde.christophe@agglo-saint-louis.fr
Benjamin Nicot, 03 89 28 59 14, benjamin.nicot@mouvement-rural.org
ou www.agglo-saint-louis.fr, rubrique Vie quotidienne > Petite enfance et jeunesse mais aussi Facebook et Instagram

La politique de l'eau, une nouvelle mission pour l'Agglo

En apparence, rien n'est plus simple que d'ouvrir un robinet, de prendre une douche, de tirer une chasse d'eau et pourtant... Derrière ces gestes quotidiens se trouvent une organisation complexe, de multiples acteurs, d'importants moyens techniques et financiers ainsi que des enjeux environnementaux essentiels pour notre qualité de vie. Aujourd'hui plus d'une quarantaine de structures (syndicats mixtes, communes...) interviennent dans le domaine de l'eau et de l'assainissement sur le territoire de Saint-Louis Agglomération. Et votre interlocuteur est différent selon la commune où vous habitez. Mais cela va changer à partir du 1^{er} janvier 2020. Vous aurez désormais un seul interlocuteur : Saint-Louis Agglomération. C'est l'un des effets de la loi NOTRe (nouvelle organisation territoriale de la République) de 2015, qui fait de la gestion de l'eau et de l'assainissement une compétence obligatoire pour les communautés d'agglomération. Découvrez dans ce dossier ce que l'application de cette loi va changer sur notre territoire.



LE « PETIT CYCLE DE L'EAU » AU CŒUR DE VOTRE VIE QUOTIDIENNE

Depuis que la Terre existe, l'eau circule entre la mer, l'atmosphère et la terre : c'est le « grand cycle de l'eau », rythmé par l'évaporation de l'eau, les précipitations... Domesticquer la ressource en eau, l'acheminer jusqu'à votre habitation et enfin la rendre à la nature, c'est le « petit cycle de l'eau ».

1. PRODUIRE

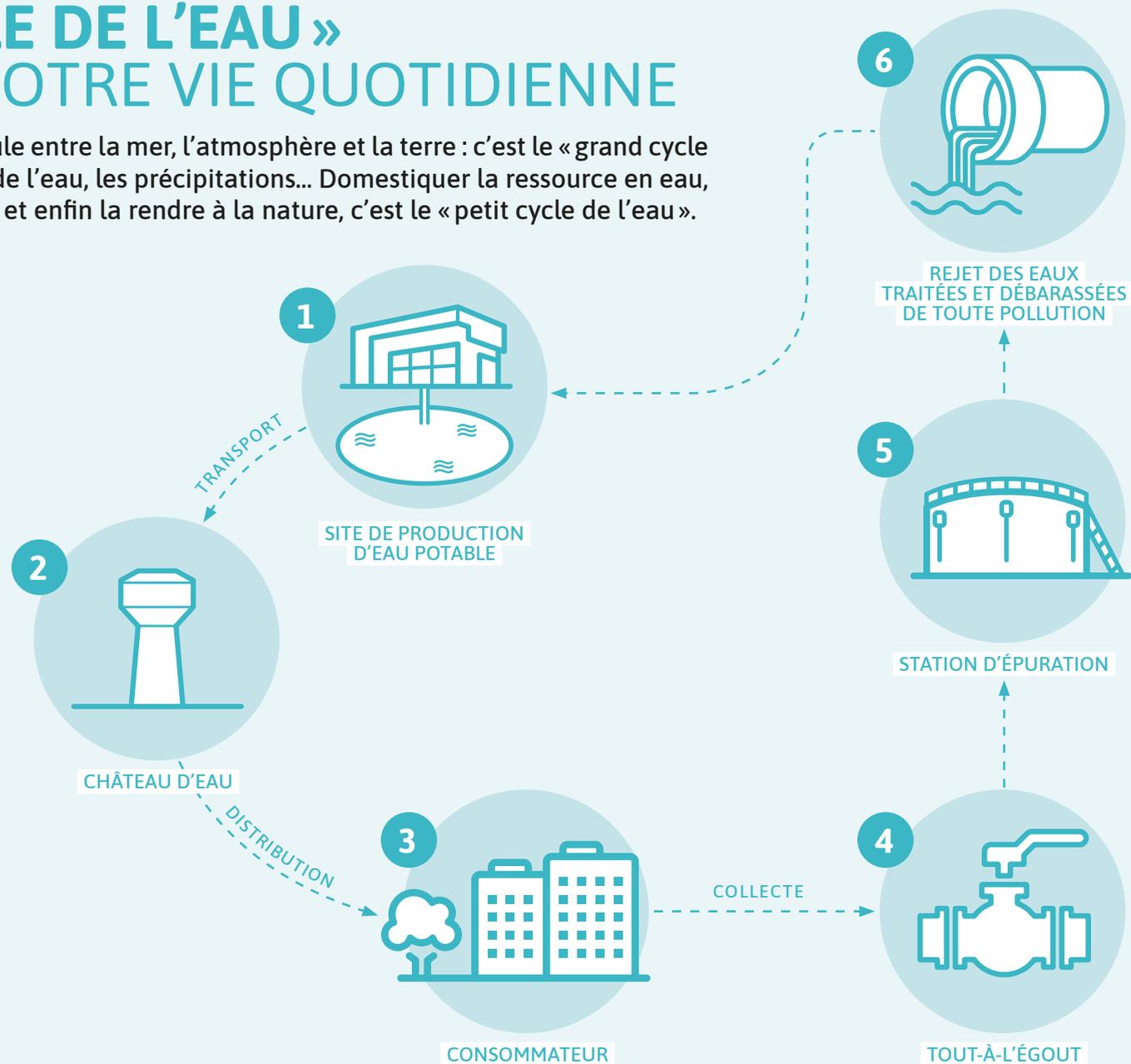
Avant de couler à votre robinet, l'eau est captée. Il existe 37 points de productions sur le territoire de Saint-Louis Agglomération. Ils sont essentiellement alimentés par la nappe phréatique ainsi que les sources de Leymen et Liebenswiller.

2. STOCKER

Une fois puisée, l'eau est stockée dans des réservoirs et des châteaux d'eau et disponible à tout instant pour les usagers. Notre territoire compte une trentaine de réservoirs et châteaux d'eau.

3. DISTRIBUER

Un réseau de canalisations d'environ 650 kilomètres permet d'acheminer l'eau potable jusqu'à chez vous.



6. REJETER

Une fois traitées et débarrassées de toute pollution, les eaux usées sont rejetées dans le milieu naturel. Les boues résultant du traitement de ces eaux sont valorisées pour l'agriculture.

5. TRAITER

Les eaux usées sont « nettoyées », grâce à différents équipements :

- 2 stations d'épuration, à Sierentz et à Village-Neuf;
- 7 rhizosphères à Kappelen, Leymen, Liebenswiller, Magstatt-le-Haut, Michelbach-le-Haut, Wahlbach et Knoeringue.

4. COLLECTER

Une fois utilisée, l'eau « usée » est collectée par un réseau d'assainissement collectif (le tout-à-l'égout) d'environ 650 kilomètres.

L'assainissement non collectif est marginal sur notre territoire : seules 300 propriétés ont leur propre installation d'assainissement (fosse septique, micro-station d'épuration...).

GROS PLAN SUR L'ASSAINISSEMENT

- La station d'épuration de Village-Neuf a la particularité d'être équipée d'un digesteur. C'est une sorte de cocotte-minute qui dégrade les boues d'épuration de façon naturelle, permettant ainsi de lutter contre les mauvaises odeurs. Le biogaz issu de ce processus est transformé en électricité et en chaleur pour faire fonctionner la station d'épuration. C'est la « cogénération ».
- Une rhizosphère permet d'épurer les eaux usées grâce à des lits plantés de roseaux. Les populations de bactéries qui croissent autour de leurs racines débarrassent les eaux usées de leurs impuretés.

L'ASSAINISSEMENT ET L'EAU EN CHIFFRES

7,3
millions de m³
d'eau potable prélevés par an

10
millions de m³
d'eaux usées traitées par an

25 000 abonnés

16 à 17 M€
de masse budgétaire

QUEL EST L'INTÉRÊT D'AVOIR UN SERVICE UNIQUE POUR L'EAU ET L'ASSAINISSEMENT ?

Comment garantir une eau potable de qualité à l'ensemble des habitants ?
 Comment financer les investissements nécessaires pour l'entretien des réseaux ?
 En faisant de l'eau et de l'assainissement une compétence obligatoire pour les communautés d'agglomération, comme le préconise la loi NOTRe.

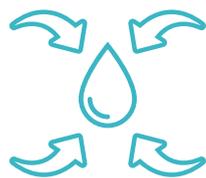


RÉDUIRE LE « MILLE-FEUILLE TERRITORIAL »

Le service de l'eau en France est extrêmement émietté et notre territoire ne fait pas exception : 41 entités interviennent aujourd'hui dans la gestion de l'eau ou de l'assainissement.

Certaines de nos communes gèrent la distribution d'eau potable et l'assainissement. D'autres ne gèrent qu'une partie de ces compétences. D'autres encore se sont regroupées au sein de syndicats intercommunaux. Qu'en est-il de Saint-Louis Agglomération ? Elle gère l'assainissement pour le secteur de l'ancienne Communauté d'Agglomération des 3 Frontières, la station d'épuration de Sierentz, la production et le transport de l'eau potable pour le secteur de Sierentz mais pas la distribution.

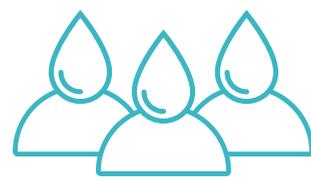
À partir du 1^{er} janvier 2020, avec l'application de la loi NOTRe, Saint-Louis Agglomération assurera intégralement le service de l'eau et de l'assainissement pour ses 40 communes.



CENTRALISER POUR ENTREtenir ET DÉVELOPPER PLUS FACILEMENT

Si aujourd'hui une petite commune devait assumer les investissements indispensables à l'entretien et au développement de ces services, elle serait dans l'obligation d'augmenter fortement le prix de l'eau, de s'endetter ou pire encore, de renoncer à entretenir son réseau.

Une communauté d'agglomération a davantage les capacités et les compétences nécessaires. Ainsi Saint-Louis Agglomération aura plus de facilité à réaliser les travaux indispensables pour assurer un service performant. Elle investit déjà chaque année environ 2 M€ pour l'assainissement et autant pour l'eau en autofinancement.



OFFRIR LE MÊME NIVEAU DE SERVICE À TOUS LES USAGERS

Protection des captages, entretien des canalisations, contrôle des branchements et des installations d'assainissement non collectif : autant de facteurs dont dépend la qualité de l'eau. Actuellement, ils sont gérés différemment par chaque structure de notre territoire. La loi NOTRe va permettre une gestion globale pour un service de qualité identique pour tous les usagers.



GARANTIR L'ACCÈS À UNE EAU DE QUALITÉ

Agir à l'échelle de notre territoire va permettre de faire face à deux enjeux essentiels. D'une part, celui de l'accès à l'eau pour tous les habitants dans un contexte de changement climatique, d'autre part celui de la qualité de cette eau.

Certaines communes disposent d'un réseau d'eau « fermé », qui ne dessert que leurs habitants, donc particulièrement vulnérable en cas de pénurie. Saint-Louis Agglomération va relier ces réseaux entre eux pour anticiper d'éventuels problèmes d'alimentation en eau potable. C'est le cas de l'interconnexion réalisée en 2019 entre le château d'eau de Bartenheim-la-Chaussée et le puits 3 de Saint-Louis Neuweg ou encore du projet de liaison entre les unités de production d'eau des secteurs de Sierentz et de Saint-Louis.



RENFORCER LA QUALITÉ DE L'EAU

Ces interconnexions permettront aussi d'améliorer la qualité de l'eau, en réduisant l'impact des pesticides et des nitrates par dilution.

Saint-Louis Agglomération pourra également généraliser à l'ensemble de son territoire les contrôles des branchements reliant les habitations au réseau d'eaux usées. Il y a aujourd'hui 15 à 20 % de branchements non conformes et par conséquent des eaux usées rejetées sans traitement dans la nappe phréatique...



CE QUI VA CHANGER POUR VOUS AU 1^{er} JANVIER 2020

Un nouveau numéro d'astreinte sera mis en place et communiqué avant le 1^{er} janvier 2020, entre autres, sur le site internet de l'agglomération.

À partir du 1^{er} janvier 2020, quelle que soit la commune où vous habitez, votre contact pour tout ce qui concerne l'eau et l'assainissement sera Saint-Louis Agglomération.



UN SERVICE D'ASTREINTE

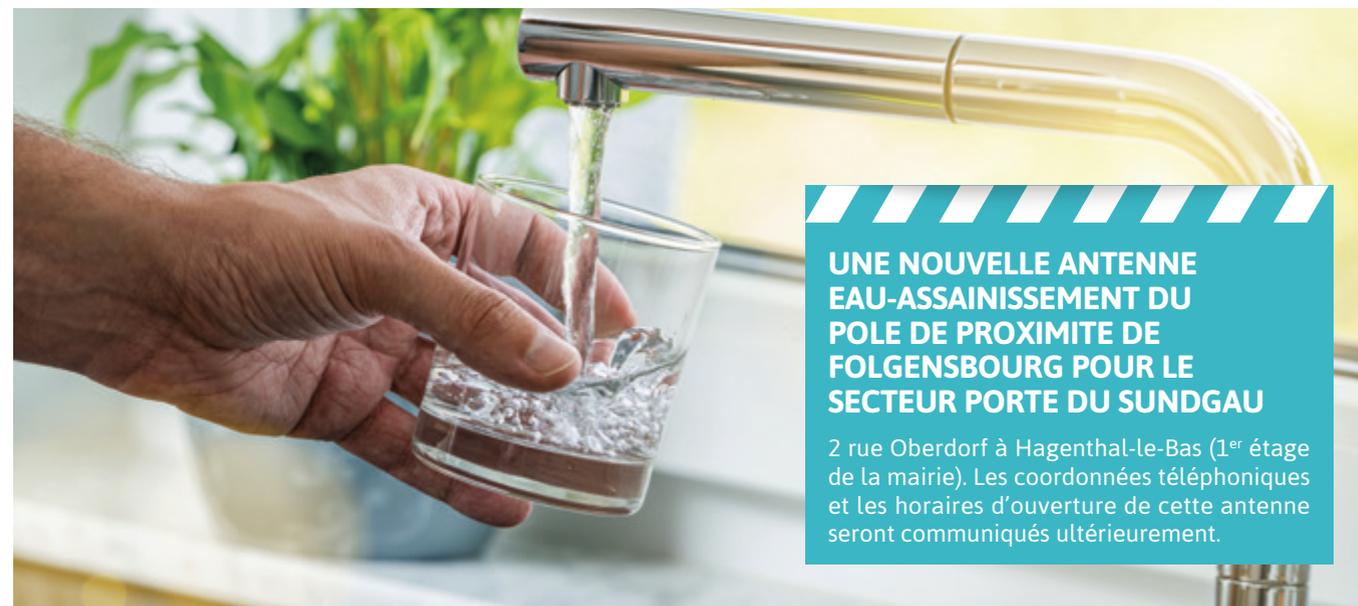
À ce jour, chaque commune ne dispose pas de service d'astreinte institutionnalisé. À partir du 1^{er} janvier, vous disposerez, où que vous habitiez sur le territoire de l'agglomération, d'un numéro d'appel d'urgence si vous constatez des problèmes sur les réseaux de distribution d'eau potable ou de collecte des eaux usées.

UNE PROXIMITÉ MAINTENUE

Les pôles de proximité seront renforcés pour répondre plus facilement à vos questions sur l'eau et l'assainissement. Le pôle de proximité de Sierentz disposera ainsi de 7 personnes supplémentaires. Pour le secteur de la Porte du Sundgau, une nouvelle antenne dédiée à l'eau et à l'assainissement sera mise en place à Hagenthal-le-Bas, dans les locaux de la mairie.

DISPARITION DES STRUCTURES EXISTANTES

Les syndicats intercommunaux vont disparaître et Saint-Louis Agglomération intégrera leur personnel au sein de sa nouvelle organisation. Les agents municipaux en charge des questions d'eau et d'assainissement au sein de leur commune rejoindront la communauté d'agglomération, apportant ainsi leur expérience et leur connaissance du terrain.



UNE NOUVELLE ANTENNE EAU-ASSAINISSEMENT DU POLE DE PROXIMITE DE FOLGENSBURG POUR LE SECTEUR PORTE DU SUNDGAU

2 rue Oberdorf à Hagenthal-le-Bas (1^{er} étage de la mairie). Les coordonnées téléphoniques et les horaires d'ouverture de cette antenne seront communiqués ultérieurement.

CE QUI CHANGERA ULTÉRIEUREMENT

LE MODE DE GESTION DU SERVICE

Deux modes de gestion coexistent actuellement sur notre territoire :

- **une gestion en régie**, c'est-à-dire assurée directement par la collectivité;
- **une gestion en délégation de service public**, consistant à confier à un prestataire l'exploitation d'un service public, en l'occurrence la société Veolia dont le contrat prend fin en 2024.

Ces deux modes de gestion vont continuer à cohabiter après le 1^{er} janvier 2020. Un bilan réalisé vers 2022 permettra de déterminer les changements qui devront intervenir.

LE PRIX DE L'EAU

La loi NOTRe n'impose pas de délai pour harmoniser les tarifs. Aujourd'hui, ceux-ci diffèrent d'une commune à l'autre. L'harmonisation se fera sur plusieurs années. Les tarifs 2019 de l'eau seront donc reconduits en 2020.

Par ailleurs, les petites structures gérant l'eau et l'assainissement ne sont aujourd'hui pas soumises à la TVA, avantage auquel la loi NOTRe met désormais fin. À partir de 2020, quelle que soit votre commune, votre facture intégrera donc la TVA, perçue par l'État.

CONCRÈTEMENT, LES PRESTATIONS DE L'AGGLO SONT ÉTENDUES À L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE

Dès le 1^{er} janvier 2020 Saint-Louis Agglomération sera votre unique interlocuteur pour :

- Toutes les **demandes de branchement** lorsque vous faites construire une maison, afin que celle-ci soit raccordée au réseau d'assainissement collectif;
- **le contrôle de vos branchements** pour s'assurer que les eaux usées arrivent bien à la station d'épuration. En cas de non-conformité, vous avez deux ans pour effectuer les travaux nécessaires;
- **le diagnostic assainissement** existant, dans le cadre d'une transaction immobilière (assainissement collectif et non collectif).

LE TRÈS HAUT DÉBIT DANS 13 NOUVELLES COMMUNES

Attenschwiller, Geispitzen, Hagenthal-le-Haut, Kembs, Knoeringue, Leymen, Liebenschwiller, Michelbach-le-Bas, Michelbach-le-Haut, Ranspach-le-Bas, Uffheim, Village-Neuf et Waltenheim sont désormais connectées au très haut débit. Des habitants heureux qui vont pouvoir regarder la télévision sur internet, goûter au télétravail ou encore développer leur activité en créant leur boutique e-commerce en toute fluidité. Au 1^{er} trimestre 2020, Folgensbourg, Hagenthal-le-Bas, Huningue, Neuwiller et Wentzwiller bénéficieront également de la fibre.

Pour en savoir plus : www.rosace-fibre.fr



LA ZAC DU TECHNOPARC EN TRAVAUX



Depuis le 12 septembre, les engins de chantier s'activent pour viabiliser et réaliser la voirie d'accès à cette zone d'aménagement concerté (ZAC) située à Héisingue, le long de la RD 105. Les travaux s'achèveront d'ici six mois avec la végétalisation de la zone et la création des espaces verts. 16,5 hectares qui accueilleront notamment la société Sterling qui a commencé en août la construction de sa future usine. La SCI USEST (Héisingue), du groupe Sofimeca (Société financière de mécanique) sera la deuxième entreprise à s'implanter sur le Technoparc.

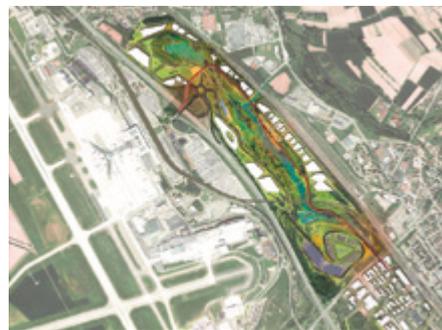
TECHNOPORT : FIN DE LA CONCERTATION PRÉALABLE

Les trois réunions publiques du printemps dernier sur l'aménagement du Technoport ont permis de recueillir les attentes des habitants présents concernant des sujets très divers comme la création de voies vertes pour les cyclistes, le choix d'un scénario d'aménagement, la dimension environnementale, la complémentarité entre les commerces et services présents sur le territoire...

La procédure se poursuit avec l'évaluation environnementale qui permettra d'analyser et d'intégrer les enjeux environnementaux et de santé. Ses résultats seront mis à la disposition du public.

Pour en savoir plus

www.agglo-saint-louis.fr/concertation/projet-de-creation-de-zac-technoport



TOUS MOBILISÉS POUR LE CLIMAT

Vous êtes nombreux à avoir participé aux animations organisées par Saint-Louis Agglomération dans le cadre de son plan Climat. C'est encourageant de constater votre implication.

CONCERTATION EN LIGNE

- 8 mois de concertation (fin mars-fin novembre), plus d'une centaine de participants
- 60% des participants sensibilisés sur les sujets climat-air-énergie
- 80% des participants ont adapté leur comportement mais restent conscients des efforts encore à fournir



VILLAGE DE LA MOBILITÉ

- 200 visiteurs
- 30 vélos ayant bénéficié d'un marquage antivol Bicycode
- 20 participants aux balades à vélo à assistance électrique

SOIRÉE CINÉ-CLIMAT

- Diffusion du documentaire « Après-demain » de Cyril Dion
- 85 personnes présentes
- Débat sur les actions prioritaires pour notre territoire.



SALON MADE IN ALSACE

- 3 000 visiteurs sur les 2 jours (2-3 novembre)
- 50 participants aux tables rondes sur les enjeux climatiques
- 200 personnes sensibilisées au stand Climat de Saint-Louis Agglomération

LES ÉMISSIONS DE CO2 DE L'EUROAIRPORT

Durant la concertation publique organisée dans le cadre du Plan Climat, des habitants ont souhaité en savoir plus sur le calcul des émissions de gaz à effet de serre de chaque secteur, et plus spécifiquement du secteur aérien. Notre territoire a une particularité : celle d'avoir un aéroport international franco-suisse, avec une zone suisse au sein de l'aéroport. Les émissions de gaz à effet de serre des vols partant de cette zone suisse ne sont pas incluses dans la

méthode de l'inventaire territorial prévue par la réglementation nationale française. Par conséquent, la part des émissions de gaz à effet de serre de l'EuroAirport, tous vols confondus, représente 14% (56 275 Tonnes eqCO₂ en 2015) du total des émissions du territoire de SLA.

Sources : <https://www.euroairport.com/fr> et <https://observatoire.atmo-grandest.eu/inventair>



ZÉRO DÉCHET, ÉNERGIE POSITIVE : UN DOUBLE DÉFI À RELEVER EN FAMILLE

Agissez concrètement pour la planète en participant aux défis coordonnés par Alter Alsace Energies.

Rejoignez le défi des « Familles à énergie positive » et réduisez votre consommation d'énergie et d'eau d'au moins 8 % en apprenant des écogestes peu connus. Participez à des événements ludiques organisés dans des lieux touristiques d'Alsace. L'année dernière, ce sont plus de 450 familles participantes qui ont ainsi pu économiser 200€ en moyenne sur l'année... Et ne vous arrêtez pas en si bon chemin ! Participez également au défi « Zéro déchet » et découvrez comment réduire le poids de vos déchets de 20%. Vous disposerez pour cela d'un kit zéro déchet (peson, lingette lavable, sac de courses...) et bénéficierez d'ateliers et de visites gratuits (Le Relais, centre de tri). La réunion de lancement a lieu le 7 décembre. Inscrivez-vous sans attendre : <https://defis-declics.org/fr/mes-defis/defi-saint-louis-agglomeration/>



Pour en savoir plus

<https://www.agglo-saint-louis.fr/fr/participez-defi-familles-a-energie-positive/> ou Alter Alsace Énergies, 03 89 50 06 20



Une douche de 5 minutes = 40 bouteilles d'eau...
un bain = 160 bouteilles d'eau

LUDOLOGIS, L'APPARTEMENT PÉDAGOGIQUE

Avez-vous déjà imaginé l'appartement idéal pour préserver l'environnement ? Il existe bel et bien ! Rendez-vous au Ludologis. Un appartement pédagogique conçu par l'association Face Alsace, qui reproduit des situations de la vie courante pour vous donner des astuces sur la gestion de l'eau, de l'énergie et des déchets.

4, place de la Gare à Saint-Louis

Visites gratuites du mardi au vendredi (9h-12h, 13h-17h), sur réservation au 09 71 26 24 70 ou <http://bit.ly/ludologis>

DES CONSEILS POUR RÉNOVER SON LOGEMENT

La conseillère Info>Énergie (EIE) vous accompagne, de façon neutre et gratuite, pour bien optimiser la rénovation de votre logement : choix des matériaux, aides financières...

Les prochaines dates :

- 4 décembre, 14h-18h, mairie de Kembs;
- 11 décembre, 14h-17h, mairie de Leymen;
- 18 décembre, 14h30-17h30, mairie de Blotzheim.

Calendrier complet :

www.agglo-saint-louis.fr, rubrique Vie quotidienne

VOTRE MAISON EST-ELLE BIEN ISOLÉE ?

Pour le savoir, inscrivez-vous avant le 31 décembre à l'opération gratuite de thermographie que Saint-Louis Agglomération mènera durant l'hiver. Cette photographie de votre façade montrera si votre habitation présente ou non des déperditions de chaleur.

Inscriptions via le formulaire en ligne : <https://www.agglo-saint-louis.fr/fr/au-quotidien/espace-infos-energie/>

ILS ONT RELEVÉ LE DÉFI VÉLO !



Le défi « Au boulot, à l'école, j'y vais à vélo ! » en juin dernier a été relevé par les écoles élémentaires Widemann, Galilée, Marcel-Pagnol, Charles-Péguy et le lycée Mermoz, soit par plus de 1 000 élèves qui ont cumulé 5 000 km. Deux entreprises locales sont montées sur le podium régional : Cryostar et Diehl Metering. Tous les kilomètres parcourus ont été convertis en euros et versés à une association locale d'aide aux personnes handicapées.

LA PRIME VÉLO



Profitez de la prime de Saint-Louis Agglomération pour l'achat d'un vélo dans un commerce de notre territoire. Elle peut atteindre 100€ pour l'achat d'un vélo classique et 200 € pour un vélo à assistance électrique.

Pour en savoir plus : www.agglo-saint-louis.fr, rubrique Vie quotidienne > Mobilité.

IZYBORNE : TARIFS ATTRACTIFS C'EST LE MOMENT DE PASSER À LA VOITURE ÉLECTRIQUE !

Abonnement à moitié prix et recharges gratuites : c'est ce que vous propose le réseau de bornes de recharge Izyborne jusqu'au 30 juin 2020. L'abonnement mensuel vous est proposé à 12€ par mois au lieu de 24€ et vous n'avez rien à payer lorsque vous rechargez votre voiture. Vous pouvez aussi utiliser les bornes sans abonnement : la charge vous coûte alors 4€ la première heure, puis 7 centimes d'euro la minute supplémentaire.



Pour en savoir plus

www.agglo-saint-louis.fr, rubrique Vie quotidienne > Mobilité

LE RÉSEAU DISTRIBUS S'ÉTEND POUR MIEUX DESSERVIR NOTRE TERRITOIRE



Lignes prolongées, nouvelles cadences, tarifs jeunes harmonisés : chez Distribus, la rentrée a été marquée par de multiples nouveautés.

2 fois plus de bus pour Rosenau

La ligne 2 qui avait pour terminus Village-Neuf a été prolongée jusqu'à Rosenau, s'ajoutant à la ligne 6 (Saint-Louis-Kembs).

La ligne 8 prolongée jusqu'à Sierentz

La ligne 8 (ou 608) relie désormais Bâle-Bachgraben à Sierentz-Centre commercial (5 nouveaux arrêts).

Les lignes 12 et 13 étendues au secteur Porte du Sundgau

La ligne 12B est devenue la ligne 12 et dessert 2 nouvelles communes (Wentzwiller et Folgensbourg), tout comme la ligne 12A (ex-ligne 13) qui dessert Michelbach-le-Haut et Attenschwiller.

La ligne 14 remplace la ligne régionale 714

La ligne régionale 714, qui relie Saint-Louis à Liebenschwiller, a été intégrée au réseau Distribus, devenant la ligne 14, avec 6 fois plus d'allers-retours par jour en semaine et des bus le samedi.

La ligne régionale 829 devient la ligne 15 Distribus

Elle a aussi été intégrée au réseau Distribus et étendue à 4 nouvelles communes : Michelbach-le-Bas, Ranspach-le-Bas, Ranspach-le-Haut et Knoeringue.

Carte du réseau disponible sur www.distribus.com

LE DISTRIPASS JUNIOR POUR TOUS LES JEUNES

Le transport scolaire est dorénavant assuré par Saint-Louis Agglomération et non plus par la Région Grand Est. Depuis la rentrée, tous les jeunes du territoire bénéficient, dès la classe de 6^e, du Distripass Junior (120€). Celui-ci permet d'emprunter les circuits scolaires spéciaux et toutes les lignes Distribus, avec un nombre de voyages illimité même pendant les vacances scolaires.

Pour s'abonner, plus besoin de vous déplacer à Saint-Louis, il vous suffit de vous rendre dans l'un des pôles de proximité de Saint-Louis Agglomération, à Sierentz ou à Folgensbourg.



DU NOUVEAU POUR LE TRANSPORT À LA DEMANDE



Depuis la rentrée, vous pouvez désormais réserver vos trajets seulement 3 heures à l'avance et non plus la veille (hormis pour les courses du lundi, à commander le vendredi avant 17h). Pour en savoir plus sur ce service et les conditions pour en bénéficier, vous trouverez tous les renseignements sur le site internet de l'agglomération : www.agglo-saint-louis.fr > Au quotidien > Mobilité > Transport à la demande.



N° Vert : 0 800 515 584
(appel gratuit depuis un poste fixe en France).

LES SOBRIQUETS DE NOS COMMUNES

Épisode 4 sur 4

Voici le dernier volet de la découverte des sobriquets de nos communes :

SCHLIERBACH

- Wallabindel : fagots
- Lâtiner : latins
- Eisel : ânes

SIERENTZ

- Sieretzer Schnooga : moustiques de Sierentz
- Gaissaschtacher : exécuteurs de chèvres
- Döisiger : les mille

STEINBRUNN-LE-HAUT

- Ochsa : bœufs
- Kabislitt : les gens des choux frisés car on mangeait beaucoup de choux frisés dans le village

WALTENHEIM

- Hardäpfel : pommes de terre

VILLAGE-NEUF

- Laücher : poireaux
- Peterlemerzle : ceux qui cultivent le persil

WAHLBACH

- Heila : hiboux
- Blindeschlicher : orvets

ZAESSINGUE

- Schättalecher : trous d'ombre à cause de la situation géographique du village

UFFHEIM

- Barglestiiger : grimpeurs de petites montagnes, collines
- On disait du village qui passait jadis pour mal tenu : « Do oba z' Üffa will äles versüffa » (Là-haut à Uffheim tout veut se noyer)

STETTEN

- Miislezähler : compteurs de souris
- Lensispälter : fendeurs de lentilles
- Freschabàcher : rôtisseurs de grenouilles

WENTZWILLER

- Heila : hiboux
- Dr Deckel dreeber : le village était surnommé le couvercle par-dessus



Saint-Louis Agglomération

Place de l'Hôtel de Ville-CS 50199
68305 Saint-Louis cedex
Tél. : **03 89 70 90 70**

Télécopie : 03 89 70 90 85
direction@agglo-saint-louis.fr

Bureaux ouverts : du lundi au jeudi, de 9h à 11h30 et de 14h30 à 17h;
vendredi de 9h à 11h30 et de 14h30 à 16h30.



Votre site web

www.agglo-saint-louis.fr

- Toute l'actualité de Saint-Louis Agglomération
- Informations pratiques
- Documents à télécharger...



Saint-Louis Agglomération
sur les réseaux sociaux

LES PÔLES DE PROXIMITÉ SONT À VOTRE DISPOSITION POUR VOS DIFFÉRENTES DÉMARCHES ET POUR VOUS ÉVITER UN DÉPLACEMENT AU SIÈGE DE SAINT-LOUIS AGGLOMÉRATION.

Pays de Sierentz

Pôle de proximité de Sierentz

57, rue Rogg-Haas – 68510 Sierentz
Tél. **03 89 28 54 28**

pole-sierentz@agglo-saint-louis.fr

Bureaux ouverts : mardi, mercredi et vendredi : 9h-12h,
13h30-17h; jeudi : 9h-12h

Informations et démarches administratives :

- Eau et assainissement (à partir du 1^{er} janvier 2020)
- Transports publics et transports scolaires
- Déchets
- Sentiers de balade et pistes cyclables
- Relais Assistantes maternelles et crèches
- Accueils de loisirs, séjours et animations jeunesse pendant les vacances scolaires
- Piscine couverte et Centre nautique
- Permanences : ADIL, Info Énergie, AMAC 68, service social CARSAT, CPTFE

Porte du Sundgau

Pôle de proximité de Folgensbourg

72, rue de Delle – 68220 Folgensbourg
Tél. **03 89 68 17 07**

pole-folgensbourg@agglo-saint-louis.fr

Bureaux ouverts : lundi, mardi et jeudi : 8h30-12h, 13h30-17h;
mercredi et vendredi : 8h30-12h

Informations et démarches administratives :

- Transports publics
- Déchets
- Sentiers de balade et pistes cyclables
- Relais Assistantes maternelles et crèches
- Accueils de loisirs, séjours et animations jeunesse pendant les vacances scolaires
- Piscine couverte et Centre nautique
- Permanences ADIL et Info Énergie



Siège de Saint-Louis Agglomération



Pôle de proximité de Sierentz



Pôle de proximité de Folgensbourg